



## Économie rurale

Agricultures, alimentations, territoires

332 | novembre-décembre 2012  
332

---

### Bernard Bourget - Les défis de l'Europe verte - Broché, Éditions L'Harmattan, 116 pages, juillet 2011

Aude Ridier

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3597>  
ISSN : 2105-2581

#### Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2012  
Pagination : 155-156  
ISSN : 0013-0559

#### Référence électronique

Aude Ridier, « Bernard Bourget - Les défis de l'Europe verte - Broché, Éditions L'Harmattan, 116 pages, juillet 2011 », *Économie rurale* [En ligne], 332 | novembre-décembre 2012, mis en ligne le 30 novembre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3597>

---

Bernard BOURGET

## Les défis de l'Europe verte

Broché, Éditions L'Harmattan, 116 pages, juillet 2011

**E**xercice difficile que de résumer en quelques pages les enjeux et les réformes de l'ancienne et de la nouvelle Politique agricole commune (PAC). C'est ce que propose Bernard Bourget, ingénieur général au ministère de l'Agriculture, président de la commission chargée de la prospective au Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces ruraux (CGAAER). Le principal mérite de l'ouvrage réside dans la proposition d'un retour chronologique sur cette histoire dans un format et une écriture qui se veulent accessibles à un lectorat large (élèves de lycée, étudiants) et sous une forme narrative assez agréable à lire.

La première partie de l'ouvrage propose un retour très synthétique et chronologique sur l'histoire de la PAC depuis ses origines. Ce récit vient s'ajouter aux nombreux ouvrages et publications sur le sujet, certaines plus « techniques » et anciennes comme l'ouvrage de Baudin de 1993, sur les mécanismes fondateurs du soutien au marché, ou celui de Jean-Christophe Kroll (1991) ou de Lucien Bourgeois (1997), qui mériteraient d'ailleurs d'être actualisés. D'autres ouvrages, plus récents, comme Louis-Pascal Mahé et Ortalo-Magnée (2001) Jean-Pierre Butault *et al.* (2004), ou Jean-Christophe Bureau (2007) proposent une lecture plus analytique et plus critique de cette politique économique. La version que propose Bernard Bourget est très expurgée, sans trop de discussions ni de chiffres ou de tableaux. Sans doute peut-on y trouver un intérêt pour les non spécialistes ou pour les enseignants et les étudiants. Mais l'aspect très synthétique de l'ouvrage possède les défauts de ses qualités : tout en proposant un récit très clair et très accessible, parfois réellement informatif sur le contexte poli-

tique et social dans lequel la politique a évolué, sur une histoire assez compliquée, il n'aborde que peu d'aspects quantitatifs ou chiffrés, et il vide du coup le sujet de sa complexité et de sa substance. Il n'a pas non plus pour ambition d'en livrer une lecture analytique ni même critique. Concernant la PAC, les questions des citoyens sont pourtant aussi grandes concernant le « pourquoi » la PAC a évolué, que sur le « comment » la PAC a évolué. Un regard critique ou à minima analytique aurait sans doute enrichi cette première partie.

La seconde partie de l'ouvrage intitulée *Les nouveaux défis*, relate les grands enjeux de société qui pèsent aujourd'hui sur le débat public autour de la PAC : défis économiques et financiers, écologiques et territoriaux, sanitaires et sociaux, scientifiques et technologiques. Ces dimensions reprennent en partie les enjeux identifiés dans la prospective sur la PAC menée par le CGAAER et présidée par Bernard Bourget en 2010. Ces enjeux et leur déclinaison sont énumérés mais il n'est pas proposé, comme il est fait dans les exercices de prospective, de les combiner entre eux ou d'en discuter l'agencement (exercice certes assez acrobatique). Ainsi, par exemple, la rémunération des biens publics, le respect des normes, la réponse aux défis du changement climatique... sont autant de défis importants concernant la gestion de l'environnement, mais dont la hiérarchie, la pertinence et les priorités, ne sont que peu, voire, pas discutées.

Cette seconde partie a été publiée avant la communication de novembre 2011 de la Commission européenne sur la PAC après 2013. De ce fait, les perspectives d'évolution sont présentées de façon assez appauvrie (les trois scénarios alors proposés par la Commission). L'auteur, dans cette présentation, prévoit une grande *Vague verte en Europe* (titre de l'ouvrage). Sans doute peut-on y voir un assez grand optimisme. Car finalement, les pro-

positions de la Commission de novembre 2011 restent sur une vision d'une part conservatrice du principe fondamental de soutien à l'activité de production (au nom de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance), d'autre part prônant un verdissement uniforme d'une partie des soutiens, rémunérant les biens publics environnementaux dans tous les territoires de l'UE. Sur ce verdissement, on perçoit encore mal comment les trois principales mesures évoquées dans la proposition concernant l'éco-conditionnalité d'une partie des aides (diversification des cultures, maintien des prairies permanentes, préservation des réservoirs de biodiversité et des paysages) pourront s'appliquer uniformément dans tous les territoires, le risque étant que cette simplification plus poussée de l'éco-conditionnalité constitue à terme son affaiblissement. Le renouveau institutionnel et démocratique que constitue la participa-

tion accrue du Parlement à la décision finale de réforme ainsi que les efforts pour démocratiser le débat sont sans doute des innovations bien plus notables dans la nouvelle PAC que ses avancées en matière de « verdissement ». Si le « discours vert » était stratégique en 1999, lors de la réforme d'Agenda 2000 (avec les discussions à l'OMC sur la multifonctionnalité) il est peu repris du côté des agriculteurs dans le débat de 2013 et accepté de manière inégale par eux, en particulier par les organisations syndicales majoritaires qui défendent désormais des aides au revenu ou à la production qui compensent les coûts d'un modèle européen plus cher en termes de fiscalité et plus exigeant en matière de normes (sanitaires et environnementales notamment). ■

**Aude RIDIER**

*Département économie rurale et gestion  
AgroCampus Ouest*